

Pièces à joindre

Demande de mesure de protection juridique
Les éléments et pièces nécessaires

Cette fiche synthétise les pièces à joindre dans le rapport social afin d'accompagner une demande de mesure de protection juridique.

Documents d'identité et d'état civil:

- Acte de naissance intégral si possible
- Pièces d'identité
- Justificatif de domicile

Documents financiers:

- Avis d'imposition sur les revenus
- Taxes foncières
- Relevés de compte
- Justificatifs des revenus et charges

Documents médicaux:

- Certificat du médecin traitant justifiant la nécessité de solliciter la mise sous protection
- Certificat du médecin expert inscrit sur la liste du Procureur de la République

Le cas échéant :

- Avis de non-imposition afin de justifier de l'impécuniosité de la personne à protéger
→ Désignation d'un médecin expert aux frais du tribunal